



Année universitaire 2023-2024

CONTRAT PÉDAGOGIQUE
ÉTUDIANT AVEC UN STATUT « SALARIÉ » / « ENGAGÉ » / « HANDICAPÉ »
- LICENCE 2 EM -

DOCUMENT À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT À

Mme CHAULET (eve.chaulet@umontpellier.fr) au plus tard le 22 janvier 2024

NOM : **PRÉNOM :**
TÉLÉPHONE :

Semestre 4 – L2 EM

UE	ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	MODE de CONTRÔLE (1 SEUL CHOIX)	
code	Intitulés	Continu CC	Terminal CT
UE 241 B	Adaptations spécifiques à l'exercice, performance et santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
UE 242 B	Affectivité et dynamique des groupes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
UE 841 A	Maîtrise de la spécialité sportive * <i>citer la spécialité :</i>	Évaluation uniquement en CC	

* voir avec les enseignants pour l'évaluation

UE	ENSEIGNEMENT SPECIFIQUE	MODE de CONTRÔLE (1 SEUL CHOIX)	
code	Intitulés	Continu CC	Terminal CT
UE 341.2B	Anglais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
UE 741.2A	Activité Physique Sportive. Artistique (3) * <i>citer l'APSA :</i>	Évaluation uniquement en CC	
UE 742.2A	Activité Physique Sportive Artistique (4) * <i>citer l'APSA :</i>	Évaluation uniquement en CC	
UE 041.2C	Bilan de stage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* voir avec les enseignants pour l'évaluation

⇒ Le contrat pédagogique doit être obligatoirement signé et remis au plus tard le 22 janvier 2024 à la scolarité pour bénéficier du statut « étudiant salarié ».

DATE :

SIGNATURE :

**POUR LES CC PASSÉS EN CT PENSEZ À CONSULTER LES PLANNINGS « STATUTS PARTICULIERS »
EN LIGNE SUR LE SITE**